

## 3 salariés français sur 5 ont dû changer leur mode de vie à cause de la pandémie

*L'impact de la pandémie du Covid-19 sur le quotidien au travail des Français*

Paris, 3 septembre 2021 – **La pandémie du Covid-19 a fortement bouleversé le quotidien des salariés, obligeant la moitié d'entre eux à devoir faire des compromis entre leur travail, leur famille et leur santé. C'est ce que révèle les chiffres d'une nouvelle étude d'ADP, intitulée « [People at Work 2021: l'étude Workforce View](#) » réalisée auprès de plus de 32 000 salariés dans 17 pays.**

- 52 % des salariés français ont dû faire des compromis entre leur travail, leur vie personnelle et leur santé
- 40 % des travailleurs de moins de 24 ans ont dû réaliser des compromis entre leur travail et leur santé
- 60 % de la population active française ont changé ou prévoient de changer leur mode de vie
- 69 % des Franciliens envisagent de revoir leurs habitudes de vie suite à la pandémie
- 29 % des actifs regardent davantage les possibilités de travail en tant qu'indépendant depuis l'émergence de la pandémie
- 52 % des salariés du secteur de l'informatique et des télécommunications déclarent s'intéresser davantage à ce statut de travail

### Des salariés obligés de faire des compromis...

L'enquête d'ADP, leader mondial des solutions de gestion RH et paie, montre que 6 salariés français sur 10 ont dû faire des compromis entre leur travail, leur famille et leur santé à cause de la crise sanitaire. Plus précisément, 1 sur 2 juge avoir dû effectuer des choix entre leur travail, leur vie personnelle et leur santé (52 %) ; 40 % des moins de 24 ans ont quant à eux réalisé des compromis entre leur vie professionnelle et leur santé.

Par ailleurs, plus d'un tiers des professionnels du secteur médical (36 %) estime avoir fait des compromis entre leur travail et leur santé, tout comme près de 4 salariés sur 10 (37 %) dits « essentiels » contre 24 % de ceux dits « non essentiels ». Ces derniers ont également fait moins d'arbitrages entre leur emploi et leur famille (20 % contre 33 % des travailleurs dits « essentiels »). Concernant les indépendants, ils sont 36 % contre 25 % des collaborateurs en CDI à avoir dû réaliser des choix entre leur vie professionnelle et leur famille.

### ... ce qui leur donne des envies de changement

La pandémie a marqué un tournant dans les modes de vie et de travail des salariés français. Son impact est tel que trois d'entre eux sur cinq (60 %) ont changé ou prévoient de changer leur mode de vie. Un chiffre qui atteint même les 75 % chez la Génération Z (18-24 ans). Un souhait de changement qui est également plus présent chez les employés franciliens (69 %) que chez ceux habitant dans le Sud-Ouest (53 %) ; les trois quarts des salariés des secteurs des médias (85 %), de l'immobilier (75 %) et de la finance (73 %) ainsi que chez les travailleurs indépendants (70 %) manifestent eux aussi leurs envies de changement.

*« Aujourd'hui, les actifs français réfléchissent à leur « mobilité » au sens large. Il n'est plus seulement question de choix de carrières, mais aussi de choix de vie : lieu de résidence, modes de travail ou conditions de vie font partie des décisions qui ont pris plus d'importance. En effet, 3 actifs sur 5 ont changé ou prévoient de changer de lieu ou de mode de vie suite à cette crise. Ici, comme sur d'autres sujets, la crise a agi comme un accélérateur et ses implications seront nombreuses pour les employeurs qui vont faire face à des défis considérables en termes de gestion des talents, de recrutements, des*

*rémunérations, de la formation, ainsi que de l'engagement et de la rétention des collaborateurs. »* commente **Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse.**

### **Un intérêt grandissant pour le travail indépendant**

Dans ce contexte où les Français ont de fortes envies de changement, ils seraient même prêts à se lancer dans le freelancing. Ainsi, 29 % des interrogés regardent davantage les possibilités de travail en tant qu'indépendant depuis l'émergence de la pandémie du Covid-19. Ce chiffre grimpe même à 37 % chez les 18-34 ans qui déclarent s'y intéresser davantage. Un intérêt exprimé aussi tout particulièrement chez les salariés du secteur de l'informatique et des télécommunications (52 %), et du secteur du BTP et de la Construction (40 %).

Les principales raisons de cet attrait pour le statut de freelance sont les suivantes : les travailleurs pensent que de nouvelles opportunités s'offrent à eux pour devenir un indépendant (26 % l'affirment) ; leurs priorités ou leurs besoins personnels ont changé (26 %) ; ou ils estiment avoir acquis de nouvelles compétences qu'ils pourraient mettre à profit en étant freelance (20 %). En dépit de cet intérêt accru, s'ils avaient le choix entre un poste de salarié et un statut d'indépendant offrant les mêmes conditions de travail, la grande majorité des actifs (87 %) opteraient encore pour le premier, sans doute parce qu'il est gage d'une plus grande stabilité.

*« La recherche d'alternatives au statut de salarié était déjà en plein essor avant la pandémie, et l'arrivée de la Covid-19 a favorisé une nouvelle réflexion sur les avantages et les inconvénients que représente le statut d'indépendant, notamment la flexibilité qu'il permet et qui est souvent en adéquation avec la recherche d'un meilleur équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Cette évolution comporte un nombre considérable de défis pour les directions des Ressources Humaines : défis techniques, que ce soit le statut ou les modes de rémunérations, en termes de gestion d'espaces de travail et plus généralement du maintien de la cohésion des équipes, de prévention des inégalités mais aussi défis liés à la performance et la productivité de salariés par définition plus mobiles et plus difficiles à retenir »* observe **Carlos Fontelas de Carvalho.**

#### **A propos de l'étude**

Le rapport « [People at Work 2021 : l'étude Workforce View](#) » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. ADP Research Institute a interrogé 32 471 actifs dans 17 pays, dont 1 920 en France, entre le 17 novembre et le 11 décembre 2020.

#### **A propos d'ADP**

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, des temps et de la paie, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [fr.ADP.com](http://fr.ADP.com)

#### **Service de presse ADP**

##### **Rumeur Publique**

Marie Goislard - Tél : 06 21 23 37 75

Romain Spinazzé - Tél : 06 89 98 01 91

Clara Troestler - Tél : 06 76 49 99 11

[adp@rumeurpublique.fr](mailto:adp@rumeurpublique.fr)